

SÉOLIS est là pour vous conseiller : choisir l'option la plus économique bien sûr, mais aussi la puissance qui correspond à vos besoins, ou encore le mode de paiement qui vous convient. Appelez-nous ou rendez-vous en agence pour une étude personnalisée.



Bien choisir votre contrat

Vous avez le choix entre 3 options pour votre contrat d'électricité au tarif réglementé : l'option Base, l'option Heures Creuses ou l'option Tempo. Demandez à SÉOLIS laquelle est la plus économique pour vous.

SÉOLIS vous recommande de souscrire ou de conserver votre contrat au tarif national réglementé, qui est fixé par les pouvoirs publics et qui a l'avantage de rester stable.

Attention : nous vous rappelons que pour bénéficier des tarifs indiqués dans cette documentation, l'électricité doit être exclusivement destinée à de l'habitation (décision ministérielle du 29/07/2021 relative aux tarifs réglementés de vente de l'électricité).

Bien choisir la puissance de votre installation

La puissance, exprimée en kVA (kilovoltampère), détermine la capacité de votre installation à alimenter en même temps tous les équipements électriques de votre habitation.

Pour connaître la puissance dont vous avez besoin, additionnez la puissance maximale nécessaire à chacun de vos appareils électriques appelés à fonctionner en même temps.

À chaque puissance correspond un réglage de l'intensité de votre disjoncteur, exprimé en ampères.



Il existe 9 niveaux de puissance : de 3 à 36 kVA.

Puissance (en kVA)	RÉGLAGE DU DISJONCTEUR	
	Monophasé (en ampère)	Triphasé (en ampère)
3	15	-
6	30	10
9	45	15
12	60	20
15	-	25
18	-	30
24	-	40
30	-	50
36	-	60

Relevé et facture

Votre compteur est relevé 3 fois par an. SÉOLIS vous adresse ensuite la facture correspondant à votre consommation. À défaut, la facture est calculée sur une consommation estimée. Votre compteur doit obligatoirement être relevé au moins 1 fois par an par un releveur habilité.

En cas d'absence lors du passage du releveur, vous pouvez nous communiquer, impérativement dans les 2 jours, vos relevés de consommation :

- courrier : en nous renvoyant la « carte verte auto-relevé » déposée dans votre boîte aux lettres ;
- téléphone : au 0 969 397 901 (N° Cristal appel non surtaxé) ;
- Internet : sur notre site www.seolis.net, bouton « Agence en ligne ».

Paiement

Pour vous simplifier le paiement, éviter courrier et affranchissement, ou pour mieux gérer votre budget, vous pouvez régler SÉOLIS par :

- la mensualisation ;
- le prélèvement automatique à échéance ;
- le paiement direct en agence (chèque, chèque énergie, carte bancaire ou espèces) ;
- le paiement par CB par téléphone ou sur l'agence en ligne.

Vous pouvez consulter la documentation relative au prélèvement automatique sur le site Internet de SÉOLIS



Photos © GraphicObsession, Fotolia.com - D-RH-SU-18 - D - Février 2024 Les informations contenues dans ce document ne sont pas contractuelles.



Nos conseillers à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

N°Cristal 0969 397 901
APPEL NON SURTAXÉ

www.seolis.net

Juste ce qu'il me faut !

Le contrat d'électricité au tarif réglementé. Tarifs applicables au 1^{er} février 2024.



336 avenue de Paris
CS 98536 - 79025 NIORT CEDEX
SAEML à Directoire et Conseil
de Surveillance au capital
de 72 116 000 €
RCS Niort 492 041 066



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Recommandée si vous utilisez peu d'appareils électriques, sans vous soucier des plages horaires de consommation.

Recommandée si vous utilisez des appareils électriques importants, comme le chauffage électrique ou le ballon d'eau chaude électrique.

Recommandée si vous disposez d'une autre énergie que l'électricité pour votre chauffage (poêle, insert par exemple) à utiliser pendant les périodes rouges.

L'OPTION BASE

- Le même prix, de jour comme de nuit, toute l'année.
- L'avantage de la simplicité.

TARIFS	CONSOMMATION		ABONNEMENT ANNUEL	
	Puissance souscrite	Prix du kWh consommé (TTC en €)	Puissance souscrite (en kVA)	Prix (TTC en €)
	3 à 36 kVA	0,2516	3	116,26
			6	152,54
			9	191,48
			12	231,19
			15	268,23
			18*	305,02
			24*	386,45
			30*	455,98
			36*	537,79

*En application de l'article 2 de l'arrêté du 12/08/2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité, les puissances de 18 à 36 kVA de l'option Base pour les résidentiels ne sont plus disponibles à la souscription.

L'OPTION HEURES CREUSES

- Un prix réduit 8 heures sur 24 heures, dites « heures creuses ».
- Heures creuses de 23h30 à 7h30.
- Un prix d'abonnement en fonction du niveau de puissance que vous avez souscrit.

TARIFS	CONSOMMATION		ABONNEMENT ANNUEL	
	Prix du kWh consommé (TTC en €)		Puissance souscrite (en kVA)	Prix (TTC en €)
	Heures creuses	0,2068	6	160,64
	Heures pleines	0,2700	9	203,95
			12	246,25
			15	286,65
			18	326,67
			24	410,63
			30	487,25
			36	564,50

L'OPTION TEMPO



- Un prix qui varie selon la période de l'année.
- Dans l'année : 300 jours à prix bas (bleu), 43 jours à prix moyen (blanc) et 22 jours à prix élevé (rouge). Ils sont fixés par RTE (Réseau de Transport Électricité).
- Ces jours sont précisés sur le calendrier Tempo, consultable sur www.seolis.net
- Les 22 jours rouges sont répartis entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, ils peuvent être ou non consécutifs. Ils ne sont ni des samedis, ni des dimanches, ni des jours fériés.
- Les jours blancs ne sont jamais des dimanches.
- Quelle que soit la couleur, vous bénéficiez d'heures creuses, de 22h00 à 6h00.

TARIFS	CONSOMMATION		ABONNEMENT ANNUEL	
	Prix du kWh consommé (TTC en €)		Puissance souscrite (en kVA)	Prix (TTC en €)
	Jours bleus		6	160,01
	Heures creuses	0,1296	9	200,66
	Heures pleines	0,1609	12	242,33
	Jours blancs		15	280,70
	Heures creuses	0,1486	18	318,82
	Heures pleines	0,1894	24	464,94
	Jours rouges		30	481,93
	Heures creuses	0,1568	36	560,07
	Heures pleines	0,7562		

